

Organisateurs principaux



1. CCIFM : Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar

Créée sous l'impulsion des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, l'Association de la Communauté Française des Affaires de Madagascar (ACFAM) tint sa première Assemblée Générale Constitutive le 23 juin 1999 à Antananarivo. Autorisée à statuer par l'Arrêté n° 13010 du 30 novembre 2000, l'ACFAM adhéra à l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'Etranger (UCCIFE) et adopta la dénomination de CCIFM. De statut privé et entièrement autonome, la CCIFM travaille en étroite collaboration avec les services de l'Ambassade de France à Madagascar.

Ainsi, la CCIFM coopère avec les services diplomatiques français : Ambassade, Consulat, Mission Economique, Service de Coopération et d'Action Culturelle, AFD. Elle se positionne comme partenaire éventuel des autorités locales, des administrations et syndicats patronaux, des chambres de commerce locales, des autorités et autres institutions françaises, des autorités et institutions des pays de la région.

La CCIFM est une association à but non lucratif. Elle n'exerce aucune activité commerciale. Ses revenus sont utilisés exclusivement au financement d'actions à caractère **éducatif, culturel, social** ou **d'assistance au développement économique**.

Actuellement, elle compte 400 adhérents.

Objectifs

- Répondre aux divers besoins exprimés et recensés par les segments composant la communauté française installée à Madagascar et le monde économique malgache,
- Renforcer les relations entre ses membres,
- Contribuer par tous les moyens appropriés, et dans la mesure où son intervention sera justifiée, à la défense en tous lieux, des intérêts généraux de ses membres, ainsi que des intérêts particuliers pouvant y concourir,
- Développer les échanges d'informations, de courants d'affaires, d'études entre Madagascar/France et France/Madagascar,

Services

- Annuaire des adhérents ou du réseau
- Annuaire des entreprises implantées à Madagascar
- Lettre d'information
- Club affaires
- Carte privilèges
- Rendez-vous Clarté
- Atelier thématique
- Prestations de service aux entreprises (location de salle de réunion, ...)
- Intervention VISA SCHENGEN
- Informations aux membres
- Revue de la presse économique
- Bourse des emplois
- KOMPASS et TRADE MAP

Adresse :

Immeuble Tana 2000 Ankorondrano
BP 12 106
101 Antananarivo
MADAGASCAR

Site web :

<http://www.ccifm.mg>

Contacts :

Mme Liliane RABARY

Responsable du Service Appui aux Entreprises
Téléphone : +261 20 22 696 49 ou +261 20 22 363 34
Fax : +261 20 22 633 12
E-mail : ccifm@ccifm.mg

2. IPAD : Institut de Promotion des Activités de Développement

Cette manifestation est également organisée par l'**Institut de Promotion des Activités de Développement (IPAD)**. L'IPAD a été créé en 1985 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen pour accompagner les entreprises normandes dans leurs relations avec les pays de la zone A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

L'IPAD est un service de référence dans le réseau consulaire français et africain mais également auprès des organisations et institutions françaises, européennes et africaines qui interviennent en matière de développement des entreprises en Afrique. En effet, l'IPAD développe des programmes innovants en matière de partenariat d'entreprises et de compagnonnage industriel entre entreprises françaises et africaines.

L'IPAD organise régulièrement des actions dont l'objectif est de favoriser les partenariats entre opérateurs africains et français. L'IPAD développe également toute une série d'activités en matière d'organisation de rencontres entre entreprises africaines et françaises. Tous les ans, au moins deux missions d'entreprises sont conduites en Afrique au cours desquelles des rendez-vous individuels avec des opérateurs africains sont préparés en collaboration avec la structure consulaire locale. Sur les 12 dernières années, 25 missions de ce type ont été effectuées.

En France, l'IPAD organise aussi l'accueil de délégations d'opérateurs d'Afrique en leur préparant des programmes de rendez-vous individuels. Depuis 2002, 5 missions ont été accueillies sous ce concept. L'IPAD a également réalisé en 2003 le premier CONNECT du programme PRO€INVEST en France qui a accueilli 125 participants représentant 76 structures (38 structures venant de 17 pays africains, 15 structures représentant 5 pays européens et 23 structures françaises).

Enfin, depuis 1996, l'IPAD anime et encadre le programme français de compagnonnage industriel vers les pays d'Afrique qui a permis la réalisation de 125 missions d'entreprises françaises auprès d'opérateurs d'Afrique afin de contribuer à leur développement et établir des relations de partenariat. Ces programmes sont réalisés avec le soutien du Ministère français des affaires étrangères et du CDE de Bruxelles.

En 2010, l'IPAD a organisé la 1ère convention d'affaires euro-africaine AFRICA-EUROPA, ciblée d'une part sur les besoins des porteurs de projets africains et, d'autre part, sur les solutions que pouvaient apporter les entreprises européennes.

3. CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen est un établissement public géré par des entreprises privées. Sa création remonte au XVI^{ème} siècle où la Compagnie Consulaire de Rouen fut reconnue par un arrêt du Conseil du Roi du 19 juin 1703.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen est la représentation de tous les commerçants, industriels et prestataires de services de sa circonscription géographique.

Elle intervient sur 32 cantons de la Seine Maritime en s'appuyant sur ses 4 antennes et sur ses 13 délégations territoriales.

Ses missions sont les suivantes :

- Défendre auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des intérêts des entreprises du Commerce, de l'Industrie et des Services,
- Former les jeunes et adapter les professionnels aux métiers et compétences recherchés par les entreprises,
- Informer et conseiller les entreprises dans les domaines juridique, social, fiscal, commercial, international,
- Faciliter l'accueil et le développement des entreprises,
- Participer à l'aménagement de l'espace économique.

Pour plus d'informations : www.rouen.cci.fr

4. CCI-IN : CCI International Normandie

Le réseau CCI International Normandie conseille et accompagne l'entreprise dans son développement à l'international.

CCI-IN organise la participation de l'entreprise à des missions de prospection collectives ou individuelles ou à des salons professionnels internationaux.

CCI-IN informe sur les marchés, les opportunités, les techniques du commerce international, l'environnement de l'entreprise exportatrice :

- Observatoire international
- Revue Normandie International
- Fiche export

CCI-IN anime des rendez-vous réguliers :

- Journées Pays
- Clubs "Echanges Normandie Afrique", "Chine", "Maghreb Normandie Initiatives", "Inde", "Russie"
- "Break fast HNI".

CCI-IN édite un programme de formations spécifiques adapté aux besoins de l'exportateur

Pour plus d'informations : www.cci-international-normandie.com